Solid Douanes AIR

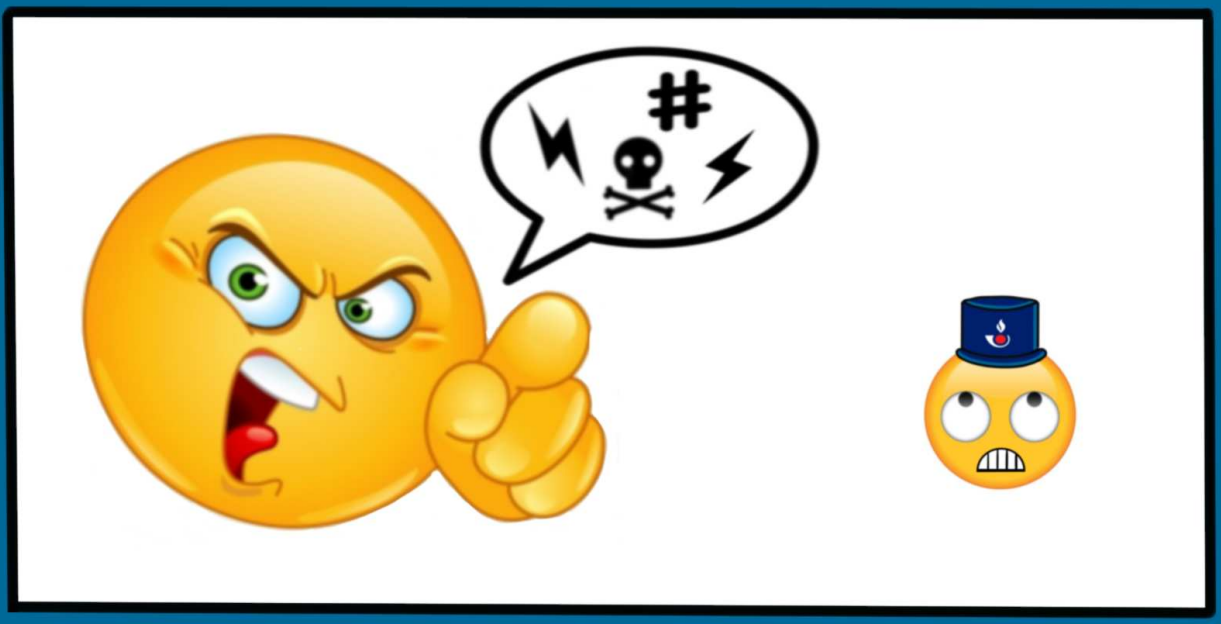

ENSEMBLE

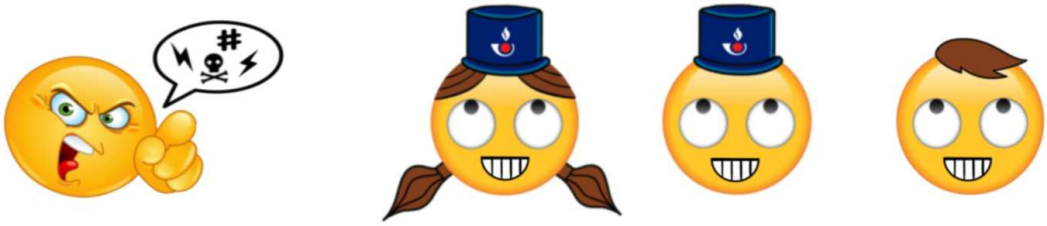

Soyons Solidaires

ACTUALITÉS

DIPA

Rattachement de la RR Orly à la RI de Roissy : Le NON a fait recette !!

Suite logique de la création de la DIPA, la question du rattachement de la RR Orly à la RI Roissy était soumise au vote lors d'un CTL le 19 septembre dernier.

A part l'UNSA qui s'est abstenue, toutes les OS ont voté CONTRE ce rattachement, et cela pour plusieurs raisons :

A Roissy, ce rattachement impactera directement les agents de la RI par une charge de travail supplémentaire et cela sans un abonnement en effectif suffisant.

A Orly, la disparition de la recette va engendrer de nombreux problèmes, notamment la gestion du numéraire et le transfert de fond par des collègues à des établissements bancaires situés hors de la plateforme orlysienne.

Ce vote CONTRE reflète donc la vision de l'administration des douanes à savoir une administration de contrôle et de régulation des échanges au service des citoyens devant pour cela disposer d'un réseau comptable fort et étoffé, donc exactement l'inverse de ce que propose cette réforme.

ROISSY

CHSCT 93 : Les agents de visite OPCO vont enfin pouvoir respirer !

Lors du CHSCT du 20 septembre, SOLIDAIRES, appuyé par la CGT, a sommé la DI de prendre ses responsabilités en matière de sécurité des agents de visite.

Ainsi deux modèles de dispositif à hotte filtrante ont été commandés afin de pouvoir faire des prélèvements de poudre chimique en toute sécurité.

Un caisson ainsi qu'un bras articulé vont donc pouvoir être testés par les agents dans différents services et un retour d'expérience est attendu afin de pouvoir généraliser le dispositif.

Un belle avancée en matière de sécurité !

ORLY

Coke en stock

Les agents d'Orly sont confrontés à une explosion du trafic de stupéfiants in corpore en provenance de Guyane. Cette problématique n'est pas nouvelle mais s'est aggravée ces derniers mois. Malheureusement, les agents manquent cruellement de moyens pour appréhender le flot des infracteurs.
C'est pourquoi SOLIDAIRES demande à la DIPA et ADP des moyens équivalents à ceux de Roissy, à savoir :
- Un système de radiographie abdominale au sein de l'aéroport d'Orly
- Une antenne de l'OCRTIS

C'est carnaval !

BOURGET

Poste FOX

Les locaux de la BSE du Bourget sont actuellement composés de 3 pièces pour un total de 43m2. Autrefois adaptés à des vacations à 3 ou 4 agents, ces locaux sont aujourd'hui saturés et ils n'est pas rare de s'y retrouver jusqu'à 10 personnes (6 agents + 2 personnes dans le cadre d'une procédure contentieuse + 2 personnes dans le cadre d'une procédure de service public).
Il y a donc parfois de grave problèmes de confidentialité !
SOLIDAIRES demande a ce que soit étudiée la question de la récupération d'un local adjacent qui sert à l'HUBSAFE pour le stockage d'archives (visiblement pas de première importance).

Glossaire

- *DIPA : Direction Interrégionnale Paris Aéroport*
- *CTL : Comité Technique Local*
- *CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail*
- *OCRTIS : Office Central pour la Répression du Traffic Illicite des Stupéfiants*
- *ADP : Aéroport de Paris*

DOSSIER SPÉCIAL

Comités Techniques		
Combien ?	Au niveau Local	CTR
	- 1 par DI (12) - 1 par DR ultra marine (6) - 1 par service à compétence nationale (5) - 1 pour le personnel DG et EPA Masse (2)	
	Au niveau Directionnel	
	- 1 Comité Technique de Réseau	
	Au niveau Ministériel	
	- 1 Comité Technique Ministériel	
S'occupe de quoi ?	- Organisation des services - Méthode de travail - Politique statuaire & indemnitaire	
Fonctionnement	Seuls les représentants des personnels votent et peuvent donc contraindre l'administration à reformuler ses propositions. Conformément à l'article 48 du décret (1): « lorsqu'un projet de texte recueille un **vote défavorable unanime**, le projet fait l'objet d'un réexamen et une **nouvelle délibération** est organisée dans un délai qui ne peut être inférieur à huit jours et excéder trente jours. »	

Voter OUI, mais pourquoi ?

(1) Décret 2011-184 du 15 février 2011
Pour plus d'infos, vous pouvez consulter l'excellent Guide de l'Electeur : http://www.solidaires-douanes.org/Guide-de-l-electeur-et-des-instances-CAP-et-CT

INSTANCES

Commissions Administratives Paritaires

Combien ?

Au niveau Local — 3 CAPL

Catégorie	CAPL n°	Grade
A	1	Inspecteur
B	2	CP - C1 - C2
C	3	ACP1 - ACP2 - AC

Au niveau Central — 6 CAPC

Catégorie	CAPC n°	Grade
	1	DPSD - DSD1 - DSD2
	2	IP1 - IP2
	3	IR1 – IR2 - IR3
A	4	Inspecteur
B	5	CP - C1 - C2
C	6	ACP1 - ACP2 - AC

S'occupe de quoi ?

Les CAP sont consultées sur les décisions individuelles qui intéressent les membres d'un même corps.

Selon les sujets évoqués , la CAP siège soit en CAP plénière (tous les grades du corps concerné) soit en CAP restreinte (les seuls grades concernés).

CAP plénière

- Titularisation
- Liste d'aptitude
- Mise en disponibilité

CAP restreinte

- Recours en notation (CREP)
- Tableaux d'avancement (changement de grade)
- Tableau des mutations

Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail	
Combien ?	- 1 par DI (12)
S'occupe de quoi ?	- Collecte les Registres Santé et Sécurité au Travail *afin d'élaborer le* - DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) *à partir duquel est réalisé le* - PAP (Programme Annuel de Prévention) - Répertorie les accidents de service - Droit d'alerte et du droit de retrait - Enquêtes au sein des services - Propositions de dépenses - Consultation obligatoire en cas de restructuration et/ou suppression de service.
Fonctionnement	Il est composé de représentants du personnel et des représentants de l'administration. mais aussi d'un - médecin de prévention - inspecteur Santé Sécurité au Travail

Mais aussi …

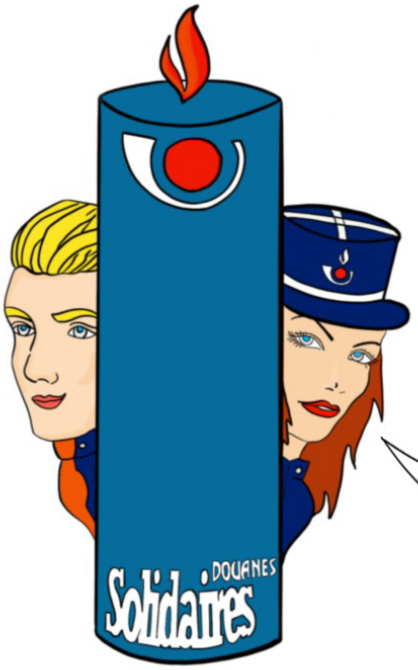

Commission de réforme	
S'occupe de quoi ?	- Maladie professionnelle - Attribution de congés longue maladie - Attribution de pension d'invalidité, etc.

Pour connaître les positions & engagements de SOLIDAIRES DOUANES sur les Instances, rendez vous sur notre site www.solidaires-dounes.org/ Élections-2018

EDITO

Le rapport CAP 2022

… prévoit que « Dans les ministères économiques et financiers, la politique réglementaire de la CCRF, la législation fiscale, la politique industrielle, la politique économique et financière, continueraient à être exercées dans une administration centrale.

Toutes les autres missions pourraient être conduites dans des agences : par exemple, le recouvrement de l'impôt et le contrôle, aujourd'hui exercés par la direction générale des finances publiques (DGFiP), les statistiques ou les études économiques de l'INSEE, les missions de la direction générale des douanes et des droits indirects. »

C'est écrit, nous n'inventons rien !

Le lien avec « l'affaire BENALLA »

En plus de la violence des images sur un passage à tabac d'un manifestant anti loi-travail, cette affaire illustre bien cette orientation macronienne de la conception du service public.

En effet, comment ce fait-il que ce personnage, surgi de nulle part et ayant pour seul qualité d'être le nervi du Président de la République puisse exercer une mission régalienne (le maintien de l'ordre !) avec l'appui des plus hautes sphères de l'Etat ! De quelle agence fait-il partie ?

Il n'est pas inutile de rappeler

1 - Si le statut de la fonction publique, les droits et obligations des fonctionnaires existent, ce ne sont pas des « privilèges » comme cela est trop souvent affirmé par leurs détracteurs (notamment notre président Macron et ses amis…) mais sont bien un garde fou contre les dérives comme la mobilisation des moyens de l'Etat pour la poursuite d'intérêts particuliers.

2 - Si un fonctionnaire prête serment devant un tribunal, c'est qu'il s'engage à respecter des principe d'interêt général (et non un devoir de loyauté envers telle ou telle personne comme se l'imaginent parfois certains de nos cadres sup', qui ont tendance à dégainer de la « loyauté » à tout bout de champ).

3 - Si un fonctionnaire est recruté par concours, c'est parce que c'est le seul mode de recrutement qui garantit neutralité et impartialité.

Or les recommandations de CAP 2022 vont ouvrir la boîte de Pandore en confiant des missions d'ordre public à des « individus » (et non plus à des professionnels dont c'est le métier : douaniers, policiers, gendarmes) qui servent des intérêts privés et qui ne sont plus tenus par les règles déontologiques qui régissent la fonction publique.

Conclusion

Si le gouvernement continue à avoir recours à des agences privées pour exercer des missions de service public, il va falloir s'attendre à de nombreuses affaires Benalla !

VOS REPRESENTANTS

Fabien Milin	Secrétaire Interrégionnal DIPA		06.10.15.02.57
	Co Secrétaires Régionaux		
Guillaume Queromes	Roissy Fret	Panalpina	06.84.34.40.82
Jérôme Becuwe	Roissy Fret	UDD Nuit	06.20.07.12.15
Hervé Chancel	Roissy Voyageurs	BSE T2C	06.67.62.35.58
Yannick Devergnas	Roissy Voyageurs	BSE Le Bourget	06.67.14.24.19
Franck Morel	Orly	BSE Ouest	06.64.88.93.08
Jean-Luc Cambigue	Orly	BSE Sud	06.24.95.93.37

Mes coordonnées

NOM, Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Tél perso : .....

Résidence (DR/Service) : .....

Fonction exercée : ..... Grade : .....

Si à temps partiel : ☐ 90% ☐ 80% ☐ 70% ☐ 60% ☐ 50%

Adresse perso : .....

Code Postal, Ville : .....(France)

Courriel perso : .....

SOLIDAIRES Douanes
Boite 56
93 Bis rue de Montreuil
75011 PARIS
tel. 01 73 73 12 50

Journal de Section DIPA
Automne 2018